



Report & Remboursement Spectacle

Par Qclzl67

Bonjour à tous,

J'avais acheté fin 2019 2 places de concert pour Juin 2020.

La faute au COVID, le concert a été décalé à de nombreuses reprises (4 au total), pour être finalement prévu le 17/10/2022.

J'ai reçu pour le dernier report un mail de la FNAC me disant que je pouvais demander le remboursement jusqu'au 30/03/2022, chose que je n'ai pas faite car je pensais pouvoir y assister.

Ce qui n'est plus le cas aujourd'hui, je leur ai envoyé un mail en juin leur demandant un remboursement et il refuse de l'initier.

Est-ce qu'ils peuvent le faire ?

Sinon, vous pouvez m'envoyer le lien vers le texte de loi qui le stipule ?

Que je le leur envoie en réponse à mon tour :)

Merci d'avance !

Cordialement

Par vivi2501

bonjour

Est-il possible que vous revendiez votre place de concert à quelqu'un qui voudrait assister au concert ?

Par Qclzl67

J'ai essayé de les revendre oui, mais sans grand succès pour le moment.

D'où la demande :)